

ENVOI n° 188

RÉPERTOIRE NOTARIAL

Notice aux souscripteurs

Les éditions LARCIER vous adressent :

LES SOCIÉTÉS ANONYMES

Deuxième partie

OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL – ÉMISSIONS PUBLIQUES TRANSFORMATION – FUSION – SCISSION

par

Pascale HAINAUT-HAMENDE

*Juriste d'entreprise
Senior Legal Counsel-Groupe ArcelorMittal
Ancienne assistante à l'Université de Liège
Chargé de cours honoraire / HEC-Liège*

La refonte de la première partie du traité des SA vous a été livrée en 2005. Le présent envoi comporte la réédition de la seconde partie du traité. Un examen nouveau et approfondi de la matière s'imposait suite aux réformes successives de l'environnement législatif dans lequel les sociétés évoluent.

Sont commentées dans cette seconde partie du traité : les opérations qui touchent au capital des SA, la participation du personnel au capital et aux bénéfices, les émissions publiques de titres et les règles particulières qui s'imposent aux opérations sur les marchés financiers et aux sociétés dont les titres sont négociables sur ces mêmes marchés – matière entièrement modifiée récemment sous l'impulsion de l'Union européenne –, les transformations, fusions, scissions et autres restructurations, en ce compris les fusions transfrontalières introduites dans le Code des sociétés par la loi du 8 juin 2008.

Par son expérience professionnelle, tant scientifique que pratique, M^{me} P. Hainaut-Hamende maîtrise parfaitement l'ensemble de ces matières devenues particulièrement complexes. Le commentaire clair et structuré qu'elle en propose constituera sans nul doute un précieux guide pour le praticien.

Pour un classement correct dans la collection, prendre :

TOME XII. – DROIT COMMERCIAL – Classeur 1*

– Insérez la nouvelle page cartonnée de Direction avec, au verso, la composition actuelle du tome XII.

TOME XII. – DROIT COMMERCIAL – Classeur 4*

- Retirez la page cartonnée verte de la première partie du commentaire (portant «n^{os} 357 à 581»).
- Enlevez, directement à la suite, les pages 449 à 512 et tenez-les en réserve.
- Insérez la nouvelle page cartonnée verte de la première partie (portant «n^{os} 402 à 581»).
- Au milieu du classeur, retirez la page cartonnée verte de la seconde partie (portant «n^{os} 545 à 682») et le commentaire qui suit (à jeter).
- Insérez la nouvelle page cartonnée verte de la deuxième partie (portant «n^{os} 582 à 745»).
- Insérez ensuite l'avertissement, les tables des matières, les tables alphabétiques, la table des décisions citées et le commentaire des n^{os} 582 à 745 (pages 1 à 294).

TOME XII. – DROIT COMMERCIAL – Classeur 5*

- Retirez à la fin du classeur les livrets II et III du formulaire (couleur chamois) et insérez-les au début du classeur 6*.
- Retirez définitivement du classeur 5*, tout ce qui se trouve avant le formulaire, c'est-à-dire la page cartonnée verte et les pages 513 à 646 (ancien commentaire – à jeter).
- Introduisez la nouvelle page cartonnée blanche de Direction et la page cartonnée verte de la deuxième partie (portant «n^{os} 746 à 910»); ensuite le commentaire de ces numéros, la bibliographie et les textes légaux (pages 295 à 702).

TOME XII. – DROIT COMMERCIAL – Classeur 3*

- Enlevez la page cartonnée de Direction, la page de garde du traité des Sociétés anonymes, le sommaire en français et néerlandais et la page cartonnée verte de la première partie (portant «n^{os} 1 à 401»).
- Remplacez-les par la nouvelle page cartonnée blanche de Direction, la page de garde générale verte des Sociétés anonymes, le sommaire bilingue et la page cartonnée verte de la première partie comprenant les «n^{os} 1 à 401» (soit les pages 1 à 512, en ce compris les pages retirées précédemment du classeur 4*).

*Pour un récapitulatif de l'ensemble du tome XII,
reportez-vous à l'Etat inséré au début du classeur «Droit commercial*»*

DROITS DE SUCCESSION ET DE MUTATION PAR DÉCÈS TAXE COMPENSATOIRE DES DROITS DE SUCCESSION

(mise à jour 2009 des 4 classeurs)

sous la coordination de

André CULOT

Conseil fiscal / droits d'enregistrement et de succession

L'actualisation du volumineux traité des «Droits de succession» (partie fédérale), commencée en 2007, s'est poursuivie sans interruption jusqu'en juin 2009, époque à laquelle vous avez reçu la mise à jour du dernier classeur.

Vous recevez aujourd'hui une brève actualisation de l'ensemble des volumes qui constituent le traité. Celui-ci se trouve ainsi complètement à jour au 15 octobre 2009.

Grâce en soit rendue à Monsieur André Culot, travailleur infatigable, et à toute son équipe d'auteurs.

Pour un classement correct dans la collection, prendre :

- Prenez les 4 classeurs *Tome XV – Droit fiscal – Droits de succession 1* à 4**.
- Gardez sous les yeux le nouvel état récapitulatif daté du 15 octobre 2009, qui est joint à l'envoi.
- Insérez les pages mises à jour au 15 octobre 2009, objet de l'envoi, en lieu et place des mêmes pages anciennes que vous jetez.
- Prenez le classeur *Tome XV – Droit fiscal – Droits de succession** et retirez, après la page de Direction et la page cartonnée verte, l'ancien état récapitulatif (*1^{er} mai 2009*) que vous remplacez par celui daté du 15 octobre 2009.

*Pour un récapitulatif de l'ensemble du tome XV,
reportez-vous à l'Etat inséré au début du classeur «Droit fiscal – Droits de succession*»*

Le présent envoi sera intégré sur le site internet du Répertoire Notarial dans les prochaines semaines.

pour rappel : voy. <http://rni.larcier.be>

*(si vous avez perdu votre code d'accès au site Rni ou si vous rencontrez des problèmes de classement de votre collection,
vous pouvez contacter Martine De Vos au 010/48.25.70)*

À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Donations

Bail commercial

Code de DIP – Premiers commentaires

Les obligations / Première partie : les contrats

A. JACOBS M. JEZIERSKI
Editeur Directeur éditorial
EDITIONS LARCIER

M. RENARD-DECLAIRFAYT
G. de LEVAL
J.-Fr. TAYMANS
Directeurs scientifiques